

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilienne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/84

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 21 mai 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Anne Deprez, Gilles Dumas.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Marianne Scarcella à Eric Vallier, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Fabienne Croze à Christian Roux, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier, Danielle Montagnon à Robert Cuchet, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Sabine Campredon, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 41 Pour : 41

### OBJET : ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE MENS

Au vu de la taille, des difficultés pour la circulation et de la saturation de la déchetterie de Mens, il est proposé d'acquérir 1783 m2 de la parcelle AH2 pour l'extension de la déchetterie de Mens pour un montant de 150 000 € hors frais de notaire. Cette acquisition permettra d'agrandir la déchetterie et de séparer les déchets issus de la déchetterie afin de mieux les valoriser.

#### Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à acquérir 1783 m2 de la parcelle AH2 pour l'extension de la déchetterie de Mens pour un montant de 150 000 € hors frais de notaire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 27 mai 2024

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 31/5/24 et de sa publication le 31/5/24